

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Evreux Portes de Normandie – Communauté de Communes du Pays de Conches (EPN-CCPC)

Par arrêté n°1-2019 en date du 27 septembre, le Président du syndicat mixte EPN-CCPC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de SCoT EPN-CCPC arrêté le 03 juillet 2019.

Le projet de SCoT est soumis à enquête publique du 21 octobre 2019 au 22 novembre 2019. Au terme de cette enquête, le SCoT EPN-CCPC pourra être approuvé par délibération du syndicat mixte EPN-CCPC.

Le président du tribunal administratif de Rouen a désigné les membres de la commission d'enquête comme suit :

Serge DE SAINTE MARESVILLE, officier de gendarmerie en retraite – Président

Elisabeth GRAVELINE, retraitée de l'éducation nationale – membre titulaire

Jean-Jacques BULOT, responsable hygiène sécurité environnement retraité – membre titulaire

Le dossier d'enquête publique peut être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux suivants : Hôtel d'Agglomération Evreux Portes de Normandie, Mairie de Conches-en-Ouche, Mairie de Saint-André-de-l'Eure, Mairie de Mesnil-sur-l'Estrée, Mairie d'Evreux, sur le site Internet du syndicat mixte du SCoT EPN-CCPC à l'adresse suivante : <http://scot.ccpc.evreuxportesdenormandie.fr/> et également depuis un poste informatique mis à disposition au siège du syndicat mixte (9 Rue Voltaire, 27004 EVREUX).

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- le 21 octobre 2019 de 9h à 12h - salle 13 - l'Hôtel d'Agglomération Evreux Portes de Normandie
- le 23 octobre 2019 de 9h à 12h - salle annexe à la salle des mariages - Mairie de Conches-en-Ouche
- le 30 octobre 2019 de 9h à 12h - Mairie de Saint-André-de-l'Eure
- le 06 novembre 2019 de 14h à 17h - salle Jacqueline Duval de la Mairie d'Evreux
- le 09 novembre 2019 de 9h à 12h - salle annexe à la salle des mariages - Mairie de Conches-en-Ouche
- le 15 novembre 2019 de 14h à 17h - Mairie de Saint-André-de-l'Eure
- le 16 novembre 2019 de 9h à 12h - Mairie de Mesnil-sur-l'Estrée
- le 22 novembre 2019 de 14h à 17h - salle 13 de l'Hôtel d'Agglomération Evreux Portes de Normandie

Les observations du public peuvent être :

- consignées dans les registres d'enquête ouverts dans les différents lieux susmentionnés
- exprimées oralement auprès de la commission d'enquête lors des permanences susmentionnées
- communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : scot@epn-agglo.fr
- transmises par courrier adressé à la commission d'enquête au siège du syndicat mixte

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont adressés au président du syndicat mixte EPN-CCPC et au président du tribunal administratif dans le mois suivant la clôture de l'enquête publique, et pourront être consultés au siège du syndicat mixte EPN-CCPC.

Copie du rapport et des conclusions est également adressée en mairie de chacune des communes du périmètre du SCoT ainsi qu'en préfecture de l'Eure, où elle est tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont publiés sur le site Internet dédié au SCoT, où ils sont tenus à la disposition du public durant un an.

Le dossier du projet de SCoT comporte notamment, au sein du rapport de présentation, l'évaluation environnementale du projet. Le préfet de l'Eure, en qualité d'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, a exprimé son avis sur le projet de SCoT soumis à enquête publique.

L'évaluation environnementale et l'avis du préfet peuvent être consultés, avec l'ensemble du dossier, aux lieux d'enquête désignés ci-avant.

Des informations complémentaires relatives au SCoT peuvent être demandées auprès du président du syndicat mixte EPN-CCPC.